



# Automatic Gate Openers

International registered trademark n. 804888

# LEPUS INDUSTRIAL

### **MOTEUR POUR PORTAILS COULISSANTS**



## SEA S.p.A.

Zona industriale Sant'Atto - 64020 Teramo - (ITALY) Tel. +39 0861 588341 r.a. Fax +39 0861 588344

> www.seateam.com seacom@seateam.com

67410023 REV. 02 - 03/2021

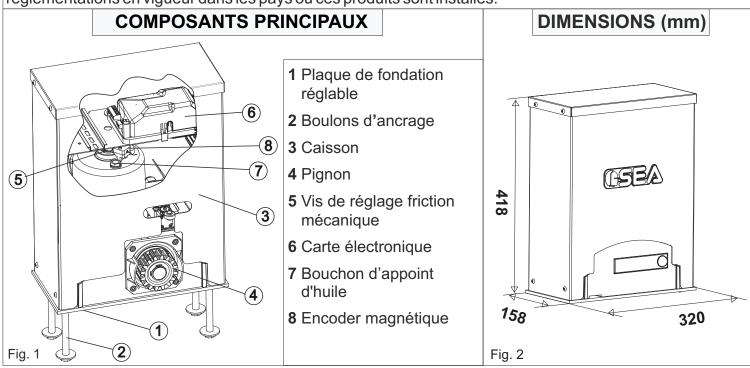


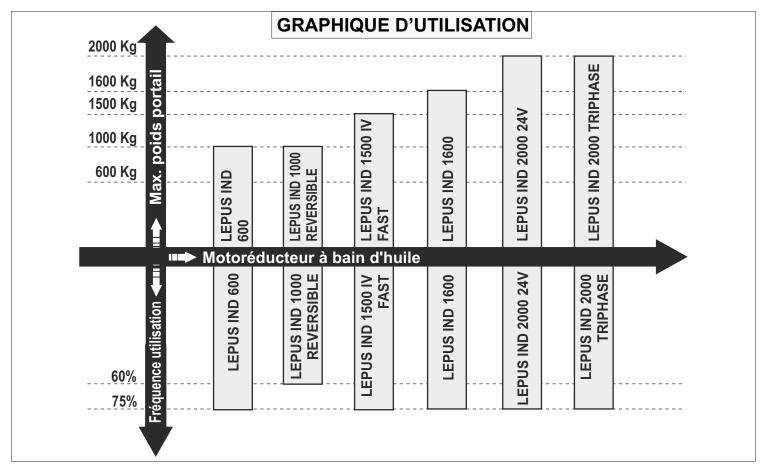
### **CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES**

Le **LEPUS INDUSTRIEL** est un motoréducteur complétement à bain d'huile projeté pour automatiser les portails coulissants. Les modèles **LEPUS INDUSTRIEL** sont motoréducteurs **IRREVERSIBLES** (sauf indication contraire); **l'irréversibilité** permet une parfaite et sûre fermeture du portail, évitant l'installation d'une éléctroserrure et, en cas de coupure de courant, le dispositif de déverrouillage logé dans la parte frontale du motoréducteur permet l'ouverture et la fermeture manuelle.

Le modèle LEPUS INDUSTRIEL 1000 REVERSIBLE est équipé d'ELECTRO-FREIN.

Tous les modèles sont équipés de **Friction mécanique réglable**, qu'assure le réglage de la puissance sur le portail. De plus, **le dispositif électronique d'inversion** réalisé par **Encodeur** rend les **LEPUS INDUSTRIEL** des opérateurs sûrs et fiables en permettant de simple façon d'obtempérer aux réglementations en vigueur dans les pays où ces produits sont installés.







# **CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

DONNES TECHNIQUES	LEPUS IND 600	LEPUS IND 1000 REV	LEPUS 1500 IV FAST
Alimentation			
	230V (±5%) 50/60 Hz	230V (±5%) 50/60 Hz	230V (±5%) 50/60 Hz
Puissance	330W	330W	500W
Condensateur	25 μF	25 μF	-
Fréquence d'utilisation	75%	60%	75%
Vitesse rotation moteur	1400 rpm	1400 rpm	2800 rpm
Rapport de réduction	1/30	1/30	1/30
Température ambiante	-20°C +55°C	-20°C +55°C	-20°C +55°C
Protection thermique	130°C	130°C	-
Poids (huile comprise)	17 Kg	17 Kg	17 Kg
Contenance d'huile	1,75 L	1,75 L	1,75 L
Degré protection	IP 55	IP 55	IP 55
Vitesse (pignon Z13)	0,125 m/s	-	-
Vitesse (pignon Z16)	0,175 m/s	0,13 m/s	-
Vitesse (pignon Z20)	0,2 m/s	-	0,5 m/s
Couple max.	50Nm	70Nm	70Nm
Poids maxi portail	600 Kg	1000 Kg	1500 Kg
Friction	Mécanique	Mécanique	Mécanique
Fin de course	Mécanique	Mécanique	Mécanique
Frein électrique	No	Oui	No
LA FRÉQUENCE D'UTILISATION ES	ST VALIDE SEULEMENT POUR	LA PREMIÈRE HEURE À TEMP	ERATURE AMBIANTE (20°C)

V (±5%) 50/60 Hz 450W 35 μF 75% 1400 rpm	24V 100W - 75%	400V/230V~ (±5%) 50/60 Hz 650W - 75% intensif
35 μF 75% 1400 rpm	- 75%	-
75% 1400 rpm		- 75% intensif
1400 rpm		75% intensif
•	2500 ======	,
1/20	3500 rpm	1400 rpm
1/30	1/30	1/30
-20°C +55°C	-20°C +55°C	-20°C +55°C
130°C	-	-
17 Kg	17 Kg	17 Kg
1,75 L	1 L	1,75 L
IP 55	IP 55	IP 55
0,125 m/s	0,28 m/s (2000 Kg)	0,125 m/s
0,175 m/s	0,35 m/s (1000 Kg)	0,175 m/s
0,2 m/s	0,455 m/s (400 Kg)	0,2 m/s
70Nm	70Nm	90Nm
1600 Kg	2000 Kg	2000 Kg
Mécanique	Mécanique	Mécanique
Mécanique	Mécanique	Mécanique
	No	
	0,125 m/s 0,175 m/s 0,2 m/s 70Nm 1600 Kg Mécanique	0,125 m/s       0,28 m/s (2000 Kg)         0,175 m/s       0,35 m/s (1000 Kg)         0,2 m/s       0,455 m/s (400 Kg)         70Nm       70Nm         1600 Kg       2000 Kg         Mécanique       Mécanique

LA FRÉQUENCE D'UTILISATION EST VALIDE SEULEMENT POUR LA PREMIÈRE HEURE À TEMPERATURE AMBIANTE (20°C)



### PROCEDURE D'INSTALLATION

### 1. PREDISPOSITION DU PORTAIL

Avant de procéder à l'installation vérifier que tous les composants du portail (fixes et mobiles) ont une structure résistante et le plus possible indéformable; aussi vérifier:

- 1.1. que les vantaux sont suffisamment rigides et compacts;
- **1.2.** que le guide coulissant inférieur est parfaitement droit, horizontal et exempt d'irrégularités pouvant obstruer le glissement du portail;
- 1.3. que les roues de coulissement inférieures ont des roulements à billes lubrificables ou que sont étanches
- 1.4. que le guide supérieur est réalisé et positionné de manière que le portail est parfaitement vertical
- 1.5. que les arrêts des fins de course du vantail sont toujours installés pour éviter le déraillement du même

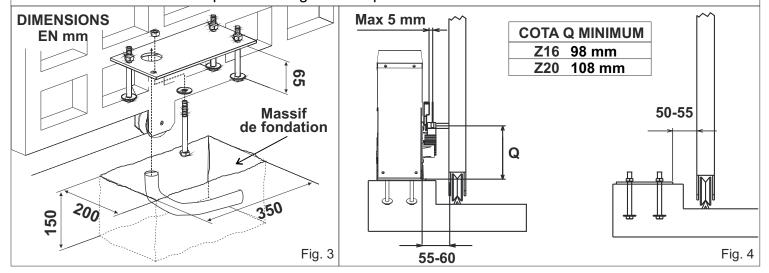
### 2. ANCRAGE PLAQUE DE FONDATION

Pour l'installation de la plaque de fondation il faut:

**2.1.** Selon les mesures indiquées sur la Fig. 3, préparez un emplacement de béton à l'intérieur de laquelle la plaque de fondation sera murée à l'aide des boulons d'ancrage

Remarque: Lorsque la structure du portail le permet, il est conseillé de <u>soulever la plaque du niveau</u> <u>du sol d'au moins 50 mm</u> pour éviter toute stagnation de l'eau

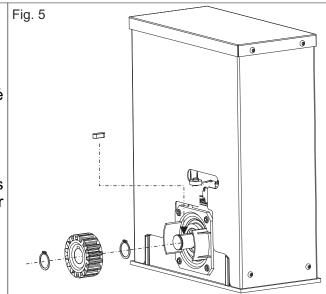
- **2.2.** Prévoir une gaine en plastique flexible d'au moins 30 mm de diamètre à insérer dans la fente sur la plaque avant qu'elle soit scellée
- **2.3.** Avant de sceller la plaque d'ancrage, assurez-vous qu'elle est parfaitement horizontale et que la dimension de 50-55 mm indiquée sur la Fig. 4 est respectée.



### 3. MONTAGE DU PIGNON

S'il est nécessaire de remplacer le pignon existant, procédez comme suit:

- **3.1.** Tirer le seeger et le pignon existant comme représenté sur la Fig. 5
- 3.2. Tirez la languette de l'arbre
- 3.3. Insérer, en suivant les étapes illustrées sur la Fig. 5, les nouvelles pièces de rechange (languette de l'arbre, Seeger et nouveau pignon)

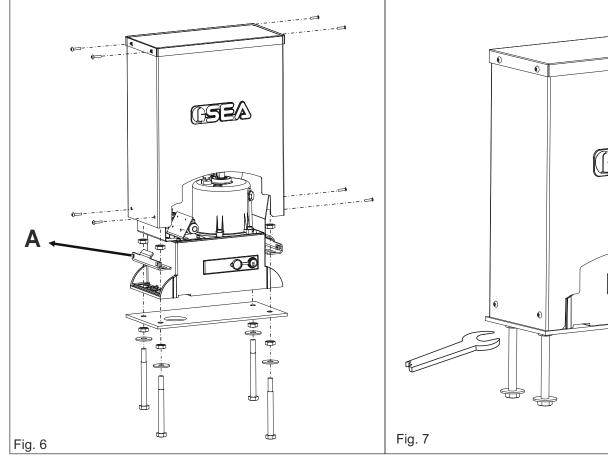




### 4. INSTALLAZIONE DEL MOTORIDUTTORE

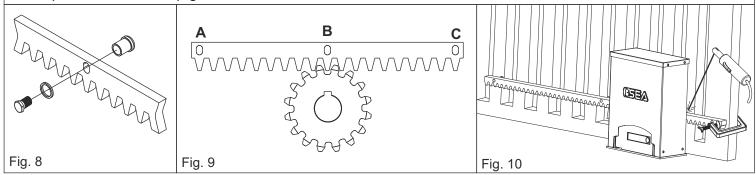
- **4.1.** Fixez le motoréducteur à la plaque de fondation à l'aide des vis fournies (Fig. 6), en ajustant sa position latérale et sa hauteur (Fig. 7) pour respecter les dimensions mentionnés sur la Fig. 4
- 4.2. Faire attention que la plaque « A » soit insérée et fixée sur le carter du motoréducteur comme indiqué sur la Fig.6

ATTENTION! RETIREZ LE BOUCHON DE L'HUILE DE TRANSPORT (ROUGE) ET REMPLACEZ-LE PAR CELUI FOURNI, ÉQUIPÉ D'UN TROU D'AÉRATION (NOIR) VOIR FIG. 18



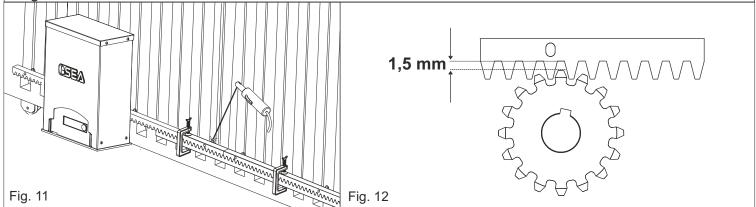
### 5. MONTAGE DE LA CREMAILLERE

- **5.1.** Déverrouiller l'opérateur et ouvrir complètement le vantail;
- **5.2.** Fixez les cliquets de support à chaque élément de crémaillère à l'aide des vis de blocage correspondantes, en faisant attention de les positionner dans la partie supérieure de la fente (Fig. 8)
- **5.3.** Placer l'élément de crémaillère sur le pignon denté de l'opérateur de façon qu'il soit parallèle à le guide de coulissement au sol; le positionner comme sur la Fig. 9 et souder électriquement le cliquet central **B** à la structure du portail (Fig. 10). Déplacer manuellement le portail jusqu'à ce que le cliquet **C** soit correspondant au pignon, donc le souder électriquement. Effectuer la même opération pour le cliquet **A** après l'avoir mis en correspondance avec le pignon;





- **5.4.** Vérifier que tous les éléments de la crémaillère sont parfaitement alignés et positionnés correctement (denture en phase). Il est conseillé d'opposer deux éléments successifs avec un troisième élément comme indiqué sur la Fig. 11;
- 5.5. Répétez l'opération décrite ci-dessus pour tous les éléments restants de la crémaillère à monter;
- **5.6.** Toute la crémaillère doit être surélevée de 1,5 mm pour éviter que le poids du portail repose sur le pignon (Fig.12); **Attention: laisser un jeu d'au moins 0,5 mm entre le dent du pignon et le dent de la crémaillère**
- **5.7.** Vérifier que la crémaillère agit au centre du pignon tout au long des éléments; au besoin, adapter la longueur des entretoises



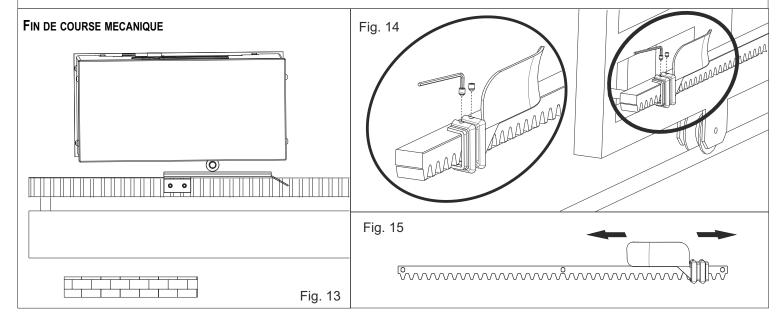
### 6. REGLAGE DU FIN DE COURSE

### 6.1. EN OUVERTURE

- Ouvrez complètement le portail
- FIN DE COURSE MÉCANIQUE: positionner la plaque sur la crémaillère en fonction de la position de fin de course souhaitée; fixez la plaque sur la crémaillère à l'aide des vis fournies (Fig. 14)

### 6.1. FERMETURE

- Fermez complètement le portail
- FIN DE COURSE MÉCANIQUE: positionner la plaque sur la crémaillère en fonction de la position de fin de course souhaitée; fixez la plaque sur la crémaillère à l'aide des vis fournies (Fig. 14)

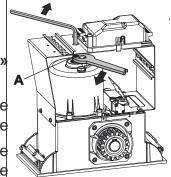






### 7. REGLAGE DE LA FRICTION

- **7.1.** Débranchez l'alimentation électrique.
- **7.2.** Pour régler l'embrayage, agir sur la cheville **«A»** (Fig. 16) comme suit:
- **SENS HORAIRE** = moins de sensibilité de l'embrayage et une plus grande force de poussée
- **SENS ANTI-HORAIRE** = plus grande sensibilité de l'embrayage et moins de force de poussée



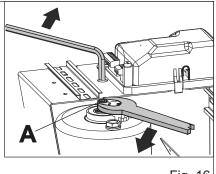
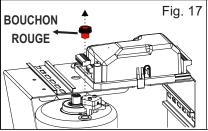
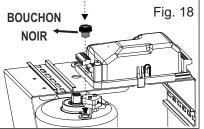


Fig. 16

# 8. REMPLACEMENT BOUCHON DE PURGE

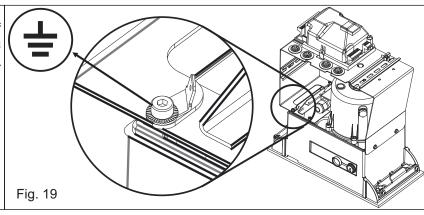
Avant la mise en service de l'opérateur, retirez le bouchon de transport rouge et remplacez-le par le bouchon noir fourni, avec trou d'aération





### 9. MISE A LA TERRE DE L'OPERATEUR

Avant de connecter l'opérateur, prévoir sa mise à la terre, comme indiqué sur la figure cicontre



# 10. CABLAGE D'UNE INSTALLATION STANDARD 8 2x1,5 6x1,5 6x1,5 10 Les mesures des câbles sont exprimées en mm² Fig. 20

- 1) Lepus Industriel
- 2) Photocellule Tx
- 3) Photocellule Rx
- 4) Tranche de sécurité
- 5) Poussoir à clé
- 6) Lampe clignotante
- 7) Récepteur
- 8) Tableau de signaletique
- 9) Boîte de dérivation
- 10) Interrupteur Différentiel 16A - 30mA

Exemple: Version 230V avec armoire électronique intégrée



### PARTIE DEDIEE A L'UTILISATEUR ET A L'INSTALLATEUR



TOUTES LES OPÉRATIONS DE DÉVERROUILLAGE ET DE BLOCAGE DE L'OPÉRATEUR ET TOUTES LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DOIVENTT ÊTRE EFFECTUÉ EN ABSENCE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

### 11. SYSTEME DE DEVERROUILLAGE

### 11.1. Pour déverrouiller:

- Ouvrir le couvercle serrure, insérer la clé et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre de 90° (Fig. 22-23)
- Tirer le levier de déverrouillage jusqu'à la butée, 90° environ (Fig. 24)

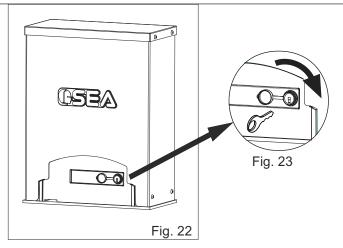
Lorsque le levier de déverrouillage est tiré, la carte électronique reçoit une commande de stop grâce au micro-switch à l'intérieur de l'opérateur. En tous cas il est toujour recommandé de couper l'alimentation

### 11.2. POUR REBLOQUER:

- Puisser le levier de déverrouillage jusqu'à la complète fermeture
- Tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et l'enlever
- Refermer le couvercle protectif de la serrure

Quand le blocage est rétabli, lla carte électronique est réactivée, si l'alimentation était active







### **ENTRETIEN PERIODIQUE**

Vérifier le niveau d'huile (bouton transparent situé sur le côté du caisson)	Annuel
Changer l'huile	4 ans
Vérifiez la fonctionnalité de déverrouillage	Annuel
Vérifiez la fonctionnalité de l'embrayage	Annuel
Vérifiez la distance entre le pignon et la crémaillère (1,5 mm)	Annuel
Vérifier l'usure du pignon et de la crémaillère	Annuel
Vérifiez les vis de fixation	Annuel
Vérifiez l'intégrité des câbles de connexion	Annuel
Vérifier la fonctionnalité et l'état de l'interrupteur de fin de course en ouverture et en fermeture et l'état des plaquettes associées	Annuel

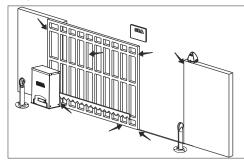


TOUTES LES OPÉRATIONS DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉES EXCLUSIVEMENT PAR UN INSTALLATEUR AUTORISÉ



### PARTIE DEDIEE A L'UTILISATEUR ET A L'INSTALLATEUR

ANALYSE DES RISQUES: Les points indiqués par les flèches sont potentiellement dangereux. L'installateur doit exécuter un examen approfondi des risques pour prévenir les dangers d'écrasement, traînement, cisaillement, accrochage et de blocage, pour garantir une installation sûre pour les personnes, les animaux et les véhicules. En cas de doutes il est conseillé de consulter le distributeur le plus proche ou de nous appeler. Ces instructions font partie intégrant du dispositif et doivent être conservées à un emplacement bien connu. L'installateur doit suivre rigoureusement les instructions. Les produits doivent être utilisés exclusivement



pour l'automatisation de portes, portails et vantaux. Quelconque initiative prise sans autorisation explicite de SEA la détourne de toute responsabilité. L'installateur doit fournir des notes d'avertissement concernant des risques ultérieurs non évaluables. SEA, dans son objectif d'amélioration des produits, a le droit d'effectuer n'importe quelle modification sans obligation d'avertissement envers ses clients. Cela n'oblige pas SEA à améliorer la production antérieure. En cas de non respect du contenu des présentes instructions, SEA ne peut pas être tenu responsable pour tout dommage ou accident causé par des produits cassés. La responsabilité et la garantie de SEA s'annulent dès l'utilisation de pièces de rechange d'un autre fabricant. L'installation électrique doit être effectuée par un technicien professionnel qui délivre la documentation relative, comme demandé par les lois en vigueur. Tenir loin de la portées des enfants le matériel d'emballage: sachets en plastique, polystyrène, clous etc. étant potentielles sources de danger.

<u>VÉRIFICATION INITIALE ET MISE EN SERVICE</u>: Une fois le produit installé conformément aux opérations décrites dans le présent manuel et après l'évaluation de tous les risques résiduels pouvant survenir dans toute installation, <u>il faut vérifier l'automatisme pour garantir la sécurité maximum</u>. En particulier, s'assurer du respect des lois et des normes locales. La vérification doit être effectuée selon la **norme EN12445** contenant les méthodes d'essais pour la vérification des automatismes pour portails respectant les limites formulées dans la **norme EN1245** 

**AVERTISSEMENT:** L'installation électrique et le choix de la logique de fonctionnement doivent respecter les normatives en vigueur. Prévoir dans tous les cas un interrupteur différentiel de 16A et seuil 0,030A. Séparer les câbles de puissance (moteurs, alimentation) et les câbles de commandes (poussoirs, photocellules, radio etc.). Pour éviter des interférences il est conseillé de prévoir et d'utiliser deux gaines séparées

**USAGE:** L'opérateur a été conçu uniquement pour l'automatisation de portails coulissants.

**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**: Ne pas disperser dans l'environnement le matériel d'emballage ou les circuits

**STOCKAGE**: Le mouvement doit être exécuté avec des moyens appropriés; respecter les indications inscrites sur l'emballage

PIECES DE RECHANGE: Adresser les demandes à: SEA S.p.A. - 64020 - Teramo - ITALIA - www.seateam.com

**GARANTIE**: Voir les Conditions de Vente

MISE HORS SERVICE ET ENTRETIEN: Le démontage et/ou mise hors service et/ou entretien des opérateurs doivent être exécuté seulement et exclusivement par un professionnel qualifié et habilité.

### REMARQUE: LE CONSTRUCTEUR NE PEUT PAS ÊTRE CONSIDERE RESPONSABLE POUR EVENTUELS DOMMAGES DÛ À USAGE NON CONFORME ET INNAPROPRIE

Le fabricant se réserve le droit d'effectuer (si nécessaire) des modifications ou variations à ses propres produits et/ou au présent manuel sans aucune obligation de préavis

### CONSIGNES POUR L'INSTALLATEUR ET L'UTILISATEUR

- 1. Lire attentivement les **instructions** avant d'installer le produit. Conserver les instructions pour des consultations futures.
- 2. Ne pas disperser dans l'environnement le materiel d'emballage du produit et/ou des circuits.
- **3.** Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans cette documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre l'intégrité du produit et / ou être une source de danger. L'utilisation inappropriée est également cause d'annulation de la garantie. SEA S.p.A. n'assume aucune responsabilité pour une utilisation inappropriée ou une utilisation autre que celle pour laquelle l'automatisme est destiné.
- **4.** Produits conformes aux Directives: Machines (2006/42/CE et successifs changements); Basse Tension (2006/95/CE et successifs changements); CEM (2004/108/CE et successifs changements). Effectuer l'installation conformément aux Normes EN12453 et EN12445 **5.** Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive.
- **6.** SEA S.p.A. n'est pas responsable du non-respect de la Bonne Technique de construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui pourraient intervenir lors de l'utilisation.
- 7. Couper l'alimentation électrique et déconnecter la batterie avant toute intervention sur l'installation. Vérifier que la mise à terre est réalisée selon les règles de l'art et y connecter les pièces métalliques de la fermeture.
- 8. On recommande que toute installation soit doté au moins d'une signalisation lumineuse, d'un panneau de signalisation fixé, de manière appropriée, sur la structure de la fermeture.
- **9.** SEA S.p.A. décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme si les composants utilisés dans l'installation n'appartiennent pas à la production du fabricant
- **10.** Utiliser exclusivement, pour l'entretien, des pièces originales.
- 11. Ne jamais modifier les composants d'automatisme.
- **12.** L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'Usager qui utilise l'installation les «Instructions pour l'Utilisateur» fournies avec le produit.
- 13. Interdire aux enfants ou aux tiers de stationner près du produit durant le fonctionnement. Ne pas permettre aux enfants, aux personnes ayant des capacités physiques, mentales et sensorielles limitées ou dépourvues de l'expérience ou de formation nécessaires d'utiliser l'application. Eloigner de la portée des enfants les émetteurs ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter l'actionnement involontaire 14. Le transit entre les vantaux ne doit avoir lieu que lorsque le portail est complètement ouvert.
- **15.** L'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention et doit s'adresser uniquement et exclusivement à un professionnel qualifié ou aux centres d'assistance SEAS.p.A.. L'utilisateur doit garder la documentation de la réparation. L'utilisateur peut exécuter seulement la manoeuvre manuel.
- **16.** La longueur maximum des câbles d'alimentation entre la carte et les moteurs ne doit pas être supérieure à 10 m. Utilisez des câbles avec une section de 2,5 mm². Utilisez des câblage avec cable à double isolation (avec gaine) jusqu'à proximité immédiate des terminaux, en particulier pour le câble d'alimentation (230V). Il est également nécessaire de maintenir une distance suffisante (au moins 2,5 mm dans l'air), entre les conducteurs en basse tension (230V) et les conducteurs de très basse tension de sécurité (SELV) ou utiliser une gaine ayant une épaisseur d'au moin 1 mm, qui fournisse une isolation supplémentaire.



### **TERMS OF SALES**

**EFFICACY OF THE FOLLOWING TERMS OF SALE:** the following general terms of sale shall be applied to all orders sent to SEAS.p.A. All sales made by SEA to all costumers are made under the prescription of this terms of sales which are integral part of sale contract and cancel and substitute all apposed clauses or specific negotiations present in order document received from the buyer.

**GENERAL NOTICE** The systems must be assembled exclusively with SEA components, unless specific agreements apply. Noncompliance with the applicable safety standards (European Standards EM12453 – EM 12445) and with good installation practice releases SEA from any responsibilities. SEA shall not be held responsible for any failure to execute a correct and safe installation under the above mentioned standards.

- 1) PROPOSED ORDER The proposed order shall be accepted only prior SEA approval of it. By signing the proposed order, the Buyer shall be bound to enter a purchase agreement, according to the specifications stated in the proposed order.
- On the other hand, failure to notify the Buyer of said approval must not be construed as automatic acceptance on the part of SEA.
- 2) PERIOD OF THE OFFER The offer proposed by SEA or by its branch sales department shall be valid for 30 solar days, unless otherwise notified.
- 3) **PRICING** The prices in the proposed order are quoted from the Price List which is valid on the date the order was issued. The discounts granted by the branch sales department of SEA shall apply only prior to acceptance on the part of SEA. The prices are for merchandise delivered ex-works from the SEA establishment in Teramo, not including VAT and special packaging. SEA reserves the right to change at any time this price list, providing timely notice to the sales network. The special sales conditions with extra discount on quantity basis (Qx, Qx1, Qx2, Qx3 formula) is reserved to official distributors under SEA management written agreement.
- **4) PAYMENTS** The accepted forms of payment are each time notified or approved by SEA. The interest rate on delay in payment shall be 1.5% every month but anyway shall not be higher than the max. interest rate legally permitted.
- 5) DELIVERY Delivery shall take place, approximately and not peremptorily, within 30 working days from the date of receipt of the order, unless otherwise notified. Transport of the goods sold shall be at Buyer's cost and risk. SEA shall not bear the costs of delivery giving the goods to the carrier, as chosen either by SEA or by the Buyer. Any loss and/or damage of the goods during transport, are at Buyer's cost.
- 6) COMPLAINTS Any complaints and/or claims shall be sent to SEA within 8 solar days from receipt of the goods, proved by adequate supporting documents as to their truthfulness.
- 7) SUPPLY The concerning order will be accepted by SEA without any engagement and subordinately to the possibility to get it's supplies of raw material which is necessary for the production; Eventual completely or partially unsuccessful executions cannot be reason for complains or reservations for damage. SEA supply is strictly limited to the goods of its manufacturing, not including assembly, installation and testing. SEA, therefore, disclaims any responsibility for damage deriving, also to third parties, from non-compliance of safety standards and good practice during installation and use of the purchased products.
- **8) WARRANTY** The standard warranty period is 12 months. This warranty time can be extended by means of expedition of the warranty coupon as follows:

**SILVER:** The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 24 months from the date of manufacturing written on the operator.

**GOLD:** The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 36 months from the date of manufacturing written on the operator.

**PLATINUM:** The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 36 months from the date of manufacturing written on the operator. The base warranty (36 months) will be extended for further 24 months (up to a total of 60 months) when it is acquired the certificate of warranty which will be filled in and sent to SEA S.p.A. The electronic devices and the systems of command are guaranteed for 24 months from the date of manufacturing. In case of defective product, SEA undertakes to replace free of charge or to repair the goods provided that they are returned to SEA repair centre. The definition of warranty status is by unquestionable assessment of SEA. The replaced parts shall remain propriety of SEA. Binding upon the parties, the material held in warranty by the Buyer, must be sent back to SEA repair centre with fees prepaid, and shall be dispatched by SEA with carriage forward. The warranty shall not cover any required labour activities.

The recognized defects, whatever their nature, shall not produce any responsibility and/or damage claim on the part of the Buyer against SEA. The guarantee is in no case recognized if changes are made to the goods, or in the case of improper use, or in the case of tampering or improper assembly, or if the label affixed by the manufacturer has been removed including the SEA registered trademark No. 804888. Furthermore, the warranty shall not apply if SEA products are partly or completely coupled with non-original mechanical and/or electronic components, and in particular, without a specific relevant authorization, and if the Buyer is not making regular payments. The warranty shall not cover damage caused by transport, expendable material, faults due to non-conformity with performance specifications of the products shown in the price list. No indemnification is granted during repairing and/or replacing of the goods in warranty. SEA disclaims any responsibility for damage to objects and persons deriving from non-compliance with safety standards, installation instructions or use of sold goods. The repair of products under warranty and out of warranty is subject to compliance with the procedures notified by SEA.

- **9) RESERVED DOMAIN** A clause of reserved domain applies to the sold goods; SEA shall decide autonomously whether to make use of it or not, whereby the Buyer purchases propriety of the goods only after full payment of the latter.
- 10) COMPETENT COURT OF LAW In case of disputes arising from the application of the agreement, the competent court of law is the tribunal of Teramo. SEA reserves the faculty to make technical changes to improve its own products, which are not in this price list at any moment and without notice. SEA declines any responsibility due to possible mistakes contained inside the present price list caused by printing and/or copying. The present price list cancels and substitutes the previous ones. The Buyer, according to the law No. 196/2003 (privacy code) consents to put his personal data, deriving from the present contract, in SEA archives and electronic files, and he also gives his consent to their treatment for commercial and administrative purposes.

**Industrial ownership rights:** once the Buyer has recognized that SEA has the exclusive legal ownership of the registered SEA brand num.804888 affixed on product labels and / or on manuals and / or on any other documentation, he will commit himself to use it in a way which does not reduce the value of these rights, he won't also remove, replace or modify brands or any other particularity from the products. Any kind of replication or use of SEA brand is forbidden as well as of any particularity on the products, unless preventive and expressed authorization by SEA.

In accomplishment with art. 1341 of the Italian Civil Law it will be approved expressively clauses under numbers:

4) PAYMENTS - 8) GUARANTEE - 10) COMPETENT COURT OF LOW



This item has been produced following strict production procedures and has been singularly tested for the highest quality levels and for your complete satisfaction.

Thanks for choosing SEA.

Cet article a été produit suivant des procédures d'usinage strictes et il a singulièrement été testé afin de garantir les plus hauts niveaux de qualité pour votre satisfaction.

Nous vous remercions d'avoir choisi SEA.

Este articulo ha sido producido siguiendo rigidos procedimientos de elaboracion y ha sido probando singolarmente a fin de garantizar los mas altos inveles de calidad y vuestra satisfaccion.

Le agradecemos por haber escogito SEA.





# Automatic Gate Openers International registered trademark n. 804888

SEA S.p.A. Zona industriale 64020 S.ATTO Teramo - (ITALY) Tel. +39 0861 588341 r.a. Fax +39 0861 588344

www.seateam.com

seacom@seateam.com